

Maîtrisez le tri sélectif en un coup d'œil

Bac Jaune : Tous vos emballages

- Déposez tous les emballages (plastique, métal, carton, papier) et papiers.
- Déposez les éléments en vrac, sans les imbriquer les uns dans les autres.
- Attention : les objets en plastique qui ne sont pas des emballages (jouets, ustensiles) sont interdits ici.

Bac Vert : Le verre

- Déposez uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre.
- Retirez impérativement les bouchons et les couvercles avant de jeter le verre.

Bac Gris : Ordures ménagères

- Jetez les papiers gras, souillés ou les petits articles comme les mouchoirs et essuie-tout.
- Déposez les objets en plastique non destinés à l'emballage (brosses à dents, jouets).
- Déposez les déchets qui ne peuvent être recyclés.

Points de collecte spécifiques

- Textiles et chaussures : utilisez les bornes de collecte dédiées (relais, associations).
- Piles, batteries et ampoules : rapportez-les en magasin ou en déchèterie.
- Médicaments périmés : retournez-les en pharmacie sans les emballages en carton ni notices.
- Produits chimiques (peinture, solvants, huiles) : apportez-les en déchèterie, ne jamais jeter dans les canalisations.
- Cartons trop volumineux : apportez-les en déchèterie, ne les laissez pas sur la voie publique.

Les 3 règles d'or pour réussir son tri

- Ne lavez pas vos emballages : il suffit de bien les vider de leur contenu alimentaire.
- Ne déposez jamais vos déchets en vrac à côté des bacs sur la voie publique.
- En cas de doute, vérifiez la nature de l'objet : s'il n'est pas un emballage, il finit généralement dans le bac gris ou en déchèterie.